

Conseil du 20^{ème} arrondissement de Paris
Séance du mercredi 3 novembre 2021

Question orale concernant la propreté dans le 20^{ème} arrondissement

Déposée par François-Marie DIDIER et les élus du Groupe Changer Paris du 20^{ème}

La Ville de Paris a engagé une réforme de son organisation territoriale en transférant certaines responsabilités et compétences à l'échelle de la mairie d'arrondissement.

Cela concerne notamment l'entretien de l'espace public avec certaines initiatives qui ont d'ores et déjà vues le jour : responsables de quartier, doublement des équipes « urgence propreté »...

Sur proposition de François-Marie DIDIER et des élus du groupe Changer Paris du 20^{ème},

Pose la question orale suivante :

Nous demandons à Monsieur Le Maire, de bien vouloir porter à notre connaissance et à celle des habitants du 20^{ème} les informations suivantes :

- Les moyens financiers et humains qui seront affectés à l'entretien de l'espace public de notre arrondissement et notamment le nombre d'agents des équipes « urgence propreté » ;
- Les priorités identifiées en matière de propreté pour l'arrondissement.